

Compte-rendu succinct du conseil d'administration du 28 septembre 2020

Approbation du PV du 29 juin 2020.

Résultats du baccalauréat 2020

Le Proviseur annonce les résultats du baccalauréat 2020 avec de meilleurs résultats comparativement à l'année précédente. Pour rappel, en raison de la crise sanitaire seuls les deux premiers trimestres ont été pris en compte. L'assiduité du 3^{ème} trimestre pour les cours à distance servant de variable d'ajustement dans la prise en compte globale de l'obtention du baccalauréat.

L'intégralité des % de réussite sera mentionnée au PV du CA.

Répartition des élèves dans les divisions

Les 24 divisions de seconde (806 élèves) comptent 79 redoublants soit 9,89 %. Des mesures d'accompagnement sont prévues. Le projet pédagogique porté par les CPE prend en charge le suivi spécifique des redoublants.

Classes de 1ères : 347 élèves dans 10 divisions – 6 redoublants

Niveau terminale : en TG : 362 élèves dans 11 classes / Classes techniques 577 élèves 18 divisions

BTS

Un dispositif passerelle a été mis en place pour l'élève titulaires du bac sans orientation sur Parcoursup 4 élèves concernés.

Ouverture des postes d'enseignants

Lycée Janot : Electronique → Bloc Moyen Provisoire (BMP) professeur non titulaire / Electronique remplacement en interne/ arts plastiques 3h option facultative

2 postes en histoire/lettres à pourvoir BMP lettres histoire 17h / plasturgie 18h non pourvus

Dotation assistance éducation = reconduction des moyens

Intervention de M. Provost : La situation des redoublants en 2nd est récurrente.

La réforme des lycée mise en place modifie la taille des groupes classe qui ne travaillent plus dans les mêmes conditions.

M. le Proviseur indique que les calculs sont opérés par l'Académie. A une autre époque, la répartition était plus hétérogène. Il est tenu compte de la personnalisation des parcours des élèves.

Les représentants des enseignants mentionnent un manque de place en bac pro et déplorent un changement conséquent des membres de l'équipe de Direction cette année.

M. Le Proviseur précise que les mobilités sont laissées aux choix des équipes qui peuvent rester dans un établissement entre 3 et 9 ans.

Tarifs hébergement

Stabilité pour cette année 2020-2021 (idem 2019-2020). Le Conseil régional fixe les tarifs qu'il veut harmoniser et porter à 1600 € pour l'ensemble des établissements de la Région BFC. Ce dispositif d'unité a été annoncé en 2018.

2020 = 1566 €, 2021 = 1582 € et 2022 = 1600 €

Le Conseil Régional BFC contribue à l'attribution d'aides spécifiques en direction des familles par la mise en place de 2 dispositifs :

- Aide aux élèves boursiers dont les niveaux d'attribution ont été élargis à 6 échelons pour les élèves DP et internes.
- Aide personnalisée aux familles

Le fond social lycéen est aussi un dispositif de soutien aux familles. Les familles doivent solliciter l'intendance du lycée.

Décision budgétaire modificative

Il est proposé aux membres du CA de mobiliser le fond de roulement à hauteur de 20 000 € pour compenser les dépenses liées aux COVID. (En supplément de l'enveloppe de 5 000 € votée au CA du 29 juin 2020) qui s'élèvent à 24 287,10 € pour Janot et à 2471,12 € pour Curie soit 26 758,22 €.

Après cette opération, le compte financier s'élèvera à 297 947,05 €. Pour information, le coût de journée pour le fonctionnement du lycée est de 8 150,65 €.

L'agent comptable émis un avis favorable au fond de roulement mobilisable et il rappelle que la Dotation Globale de Fonctionnement ne doit pas excéder 20%.

Un représentant de parent d'élèves de la FCPE regrette cette contribution financière pour le COVID qui vient « siphonner » le fonds de roulement du lycée même s'il ne faut pas négliger le risque sanitaire. Il indique que les établissements scolaires et les collectivités locales sont fortement impactés par ces dépenses financières supplémentaires contraintes par les mesures prises par l'Etat.

M. Le Proviseur rappelle que l'Etat a contribué aux dépenses liées au COVID.

Calendrier provisoire

M. le Proviseur annonce l'annulation de la manifestation 3 octobre : remise des prix aux élèves méritants. Il indique qu'il convient de réfléchir sur l'organisation éventuelle de 2 soirées 1/ remise diplôme bac 2/ prix méritants 2nd et 1^{ère} pour respecter la distanciation physique imposée par les gestes barrières.

Les voyages scolaires sont reportés (et non annulés) la priorité sera donnée aux voyages à l'étranger de 2019-2020 (déjà votés au CA).

Les modalités de mise en œuvre du forum de l'orientation Post Bac seront arrêtées par le groupe de pilotage. La question des échéances de Parcoursup et de contact avec les étudiants N+2 sera étudiée.

La réunion parents/professeurs est à organiser (en visioconférence ? ou entretien individuel ? pour les élèves en difficultés ?). Les modalités d'organisation de la réunion du 15 octobre pour les 2nd sont à revoir.

Elections élèves/Professeurs/parents d'élèves

Vote en ligne pour les parents du 7 au 9 octobre 11h. Mme LENOIR et M. MATORE suivent ce dossier.

Questions diverses Enseignants

- L'effectif du personnel mis à disposition de la Région est-il suffisant ?

- Maintenance	- 8 + 1 encadrant	- 1 agent absent
- Entretien	- 26 + 1 encadrant	- 1 agent absent
- Cuisine	- 9 + 1 encadrant	- 1 aide cuisine absent

La situation n'est pas critique. La contrainte de l'entretien des locaux est plus prégnante et il faut tenir compte de la temporalité pour remplacer un agent. Une équipe a été mise en place l'après midi et l'amplitude horaire de service est plus grande pour les agents.

L'ouverture du 4^{ème} bâtiment pour l'hébergement pour faire face aux obligations, va impacter les moyens en personnel mis en place.

Mme la représentante de la Région indique que la Région est en mesure de palier à une absence massive de personnel par la création de 200 emplois contractuels.

- Voirie : Parking Pitou réalisé.
- Masque : les enseignants souhaiteraient disposer de masque adaptés (différentes tailles). M. le Proviseur confirme une distribution régulière avant chaque période de vacances.
- Matériel informatique : Est-il envisagé un prêt de matériel informatique ?

Il est indiqué que certain matériel confié aux élèves pendant le confinement n'a toujours pas été restitué au lycée.

M. Le Proviseur demande la liste des élèves concernés pour récupérer ce matériel rapidement.

- Evaluation commune : harmonisation des pratiques pédagogiques ? Une réunion est prévue le 6 octobre avec les professeurs coordonnateurs. M. le proviseur précise que s'il y a un sujet commun cela évite les recours contentieux pour rupture d'égalité entre les élèves.

Questions des représentants de parents d'élèves FCPE

- 1- Heures de soutien de 16 h à 18 h : tous les élèves peuvent en bénéficier sur proposition des enseignants
- 2- Cours jeudi de 18h15 à 19h15 et départ des bus à 18 h ? : il s'agit d'aide aux devoirs pour les internes organisés par les professeurs de lettres. Ces cours peuvent être ouverts au DP ou externes s'ils disposent de moyens de locomotion en dehors des transports en commun
- 3- Elèves en septaine et suspicion COVID : la famille doit prévenir la vie scolaire ou les infirmières. Celles-ci se chargeront de prévenir l'inspection académique → ARS qui prendra les mesures appropriées
La famille peut informer le professeur principal de l'absence sans en préciser le motif médical. Pendant l'absence, l'élève doit pouvoir accéder aux cours. De retour au lycée, un billet d'absence des parents suffit.
- 4- Accès pronote ou Eclat ? les codes de l'année précédente fonctionnent. Pour toute difficulté, prévenir le secrétariat de M. Dumaray
- 5- Equilibre des emplois du temps ? Il y a 4000 h de cours, des options, des spécialités, EPS et les classes euro. Sans compter les vœux des enseignants. Par ailleurs, la réforme du lycée à exploser la logique du groupe classe. Le cumul de 3 options à un « effet dominos » sur les emplois du temps. Il faut préférer choisir seulement 2 options. La difficulté réside dans la lisibilité de l'emploi du temps de l'ensemble de la classe et celui de l'élève en particulier. La réforme du lycée à complexifié les choses.
Fournir les emplois du temps concernés au Proviseur.
- 6- Absence de savons dans les toilettes ? Il n'est pas envisageable de fermer des toilettes qui restent un point de vigilance.
- 7- Transmission dématérialisée des enseignements et logiciels pas toujours disponibles pour les familles ? Les fichiers Word/Excel sur Open Office doivent être utilisés. En aucun cas, il peut s'agir de logiciel payant.
- 8- Retour des enseignants sur début d'année ? les rendus en classe sont identiques à la période avant le confinement. Il y a des élèves volontaires et des élèves défaitistes. La participation orale est importante, le port du masque ne semble pas gêner les élèves.
Il est signalé que certain élève ne se couvre pas correctement le nez et la bouche. Il est important de respecter les gestes barrières mais les enseignants ne sont pas là pour faire « la police ».
Pour les classes terminales, il y a une grande fragilité sur l'acquisition des connaissances. L'origine peut être due aux nouveaux programmes ou au confinement ?
Les élèves semblent avoir perdu le rythme. Pour les 2nd, le confinement a permis de travailler sans contraintes et le retour à un rythme régulier complique les apprentissages. Les élèves ont perdu le rythme du travail. Ils semblent avoir perdu confiance.

Lecture de la motion des représentants de parents d'élèves de la FCPE relative aux conditions de travail des élèves, à la perte des effectifs enseignants et aux dotations horaires et aux effectifs groupe classe trop importants.



MOTION AU CA DU 28 SEPTEMBRE 2020 - FCPE

Dans une motion présentée au CA du 6 mai 2020, la FCPE alertait sur les conditions de reprises des cours de septembre et la manière de gérer celle-ci compte tenu de l'effectif élevé des deux établissements.

Le CHS a pris des mesures contraignantes pour assurer la reprise des cours en juin pour un nombre d'élèves réduit.

Aujourd'hui, l'effectif des élèves étant complet, nous mesurons toute la difficulté d'appliquer les règles fixées par le CHS et de satisfaire aux impératifs sanitaires.

La crise sanitaire conduit le Gouvernement à prendre des mesures importantes pour préserver la santé de tous et particulièrement des personnes plus âgées et fragiles. Dans ce contexte, il demande aux établissements d'appliquer les gestes barrières et la distanciation physique.

Mais qu'en est-il de la prise en compte des classes surchargées à 32 et 36 élèves ?

Les membres de la FCPE du lycée ont indiqué à de nombreux CA leur indignation. L'Académie de Dijon ne souhaite pas prendre en considération ces demandes et continue inlassablement d'augmenter les effectifs par classe ou de les maintenir à un seuil inadmissible.

En temps ordinaire, cette situation ne permet déjà pas un enseignement de qualité tourné vers la différenciation pédagogique et la remédiation.

Alors que dire en pleine crise sanitaire !!

Le lycée manque d'enseignants et de locaux pour alléger les « groupes classes ».

Il est urgent de donner des moyens supplémentaires à nos lycées.

La Région BFC finance un programme de travaux conséquent et l'équipe dirigeante du lycée s'affaire à trouver des solutions. Les travaux d'aménagement réalisés au cours de l'été ont permis de créer des espaces de classes supplémentaires et nous en sommes très satisfaits.

Mais au-delà de ces satisfactions, c'est tout le paradoxe de la situation qui nous interpelle.

Des choix sont faits sur le maintien des effectifs en classe importants avec la mise en place de mesures sanitaires intenable dans les deux établissements scolaires.

Nous savons tous que les conditions d'accueil des élèves contribuent aussi à leur réussite.

Dans quelles conditions les obligations d'instruction s'imposent à tous ? Dans le 1^{er} degré, les effectifs sont allégés en raison de l'âge des élèves. Puis au fil des ans, les effectifs gonflent. Pour atteindre un effectif de 36 dans certaines classes au lycée. Est-ce acceptable ?

Au-delà de l'objectif annoncé par le Gouvernement pour cette rentrée 2020 « d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective »

Que voulons-nous ?

Une véritable prise en compte de la spécificité des lycées Janot et Curie par :

- Un renforcement des effectifs enseignants et des dotations horaires
- Une baisse des effectifs « groupe classes »

Les représentants des parents d'élèves de la FCPE du lycée de Sens